

Brève Presse :



Intempéries : la Carsat Hauts-de-France débloque 1,42 millions d'euros pour venir en aide aux retraités les plus fragiles des communes sinistrées

Consciente des dégâts occasionnés par les intempéries subies par les communes sinistrées du Nord – Pas de Calais, et soucieuse d'accompagner au mieux ses assurés dans leur vie à la retraite, la Carsat Hauts-de-France a décidé d'attribuer **une aide exceptionnelle de 1.000€ à 1.420 retraités** résidant dans les communes déclarées en état de catastrophe naturelle.

Cette aide est réservée aux personnes les plus en fragilité, c'est-à-dire les personnes qui bénéficient de plans d'aide en cours en 2023 ou qui ont perçu une aide de secours au cours de l'année 2023. Les bénéficiaires seront avertis individuellement par un courrier de la Carsat et n'auront aucune démarche à effectuer pour percevoir cette aide exceptionnelle, qui sera versée au cours du 1^{er} trimestre 2024.

La Carsat Hauts-de-France, organisme de Sécurité sociale, remercie son Conseil d'administration pour son soutien dans le cadre de la politique menée en faveur du bien vieillir.

#Fiersdeprotéger